



# Cgt-Educ' Action 06

34 bd Jean Jaurès 06300 Nice

06.62.01.08.93 2degre06@cgteducationnice.org



## DECLARATION PRÉALABLE DE LA CGT EDUC'ACTION AU CTA DU 18 MARS 2013

Au moment où l'actualité de l'Education nationale est accaparée par la question des rythmes scolaires dans le premier degré, et alors que le projet de loi sur l'École est débattu à l'Assemblée nationale, il est temps de faire un point sur 10 mois du nouveau gouvernement en matière d'éducation et d'en tirer des conclusions.

En souhaitant faire de l'École la priorité de la République, nous ne pouvons que souscrire au louable objectif du candidat Hollande.

En effet, la CGT Éduc'action a toujours affirmé que la place de l'École était à reconsidérer, surtout après 10 ans de destruction du service public de l'Education. Pour y parvenir, le président et son ministre de l'Education nationale ont inauguré, à grands renforts médiatiques, la Refondation de l'École qui s'est tenue tout au long de l'été et de l'automne.

Soucieuse de travailler à cette *Refondation*, la CGT Éduc'action a pris ses responsabilités et a participé activement aux différents ateliers. Considérant que la question de l'École est sociétale, nos contributions visaient à construire une réflexion globale sans renfermer l'École sur elle-même.

Cependant, le jeu était biaisé. Tout d'abord, la configuration de ces grandes réunions collégiales était un frein à un travail réel. Il n'était pas rare de se retrouver plus d'une centaine d'acteurs touchant de près ou de loin à l'école dans un amphithéâtre...

Ainsi, comment discuter sereinement et de manière constructive lorsque l'auditoire n'était jamais le même, venait au gré de ses possibilités et de ses envies ? Comment considérer les paroles portées et ont-elles toutes la même valeur et influence ? Comment mettre sur le même pied d'égalité les revendications des enseignant-e-s et celles des professionnel-le-s du tourisme ? Surtout, très vite, on a senti que la discussion n'était pas transparente et que la véritable volonté d'ouvrir le débat et libérer la parole n'était pas pleine, que de fait les véritables discussions se passaient ailleurs.

Après plusieurs mois de préparation et d'échanges avec les syndicats avant les élections présidentielles, après des mois de « Refondation », force est de constater que tout ceci relevait de la communication et de l'apparat et que la proposition de Loi d'Orientation du gouvernement est dramatiquement maigre, mais aussi dramatiquement violente à l'encontre des élèves et des enseignant-e-s. Tout ce qui est aujourd'hui proposé dans le texte était déjà avancé par le ministère lors des ateliers et rien n'a bougé, malgré des heures de concertation.

- Rien n'a été entendu sur le Socle commun,
- Rien sur la nécessité de revoir la réforme du lycée, du bac pro 3 ans, de la STI2D.
- Rien sur la nécessité d'avoir des personnels RASED,
- Rien sur la nécessité d'avoir une médecine scolaire digne de ce nom,

- Rien sur la médecine du travail des personnels,

La liste est longue et douloureuse.

La première mesure importante que M. Peillon veut imposer, une réforme des rythmes scolaires massivement rejetée par les organisations syndicales, si elle était mise en œuvre, n'apporterait aucune amélioration significative pour les élèves et dégraderait un peu plus les conditions de travail des personnels.

Après la très forte mobilisation lors de la grève nationale du 12 février, le ministre n'a apporté aucune réponse aux personnels. Il a pris ainsi la responsabilité d'aboutir à une situation de blocage dans le premier degré.

La politique gouvernementale sur la question des rythmes scolaires s'inscrit dans la logique de la loi d'orientation qui va dans le sens d'une territorialisation de l'école et d'un éclatement du cadre de référence nationale avec :

- Le pilotage des cartes de formation professionnelle,
- La prise en charge des services d'orientation par les régions,
- Le transfert aux collectivités locales de missions dans le premier degré comme dans le second degré

Sur de nombreux autres sujets, nous constatons que le gouvernement ne rompt pas avec les politiques précédentes. Les salaires et traitements ne sont toujours pas revalorisés, les fondements mis en place par la loi Fillon de 2005 ne sont pas remis en cause, la programmation budgétaire reste très insuffisante.

Non seulement nos conditions de travail ne s'améliorent pas mais elles continuent à s'alourdir, à l'instar de l'obligation faite aux directeurs et directrices de saisir les passages en sixième via la nouvelle application informatique AFFLENET qui loin de faciliter un tâche existante l'alourdit et la complexifie.

Dès l'élection de F. Hollande, La CGT Educ'action s'est battue pour obtenir une grande loi de programmation qui transforme en profondeur l'École, sans bricolage et avec des moyens conséquents. Nous avons averti que des actes forts devaient être pris pour marquer une rupture significative avec les politiques passées.

La déception est grande, elle est, aujourd'hui, source de frustration et de colère chez bon nombre de nos collègues... Comme le sentiment qu'une occasion est passée... un grand gâchis en quelque sorte.

C'est pourquoi la FERC CGT ainsi que 3 autres fédérations syndicales appelle à la grève le jeudi 28 mars pour obtenir :

- l'abrogation immédiate du décret sur les rythmes scolaires
- l'ouverture de réelles négociations sur les revendications des personnels

**Concernant l'ordre du jour**, il est certes plus satisfaisant de ne plus avoir à traiter des suppressions massives d'emploi comme les années précédentes. Cependant les quelques postes réinjectés sont très loin de compenser les pertes antérieures et seront nettement insuffisant pour une amélioration sensible de nos conditions de travail.

Nous interviendrons sur les points de l'ordre du jour au fil des débats.